

# EVALUATION DES PROGRAMMES LEADER 2014-2022 DES PAYS DE VERDUN ET PAYS BARROIS

Octobre 2022

Ce document est une synthèse de l'évaluation du programme conduite par le cabinet Amnyos en collaboration avec les équipes des GAL. Il a vocation à informer publiquement sur les travaux réalisés et les résultats produits.

## LE PROGRAMME LEADER

Le programme européen **LEADER (Liaison entre Actions de Développement de l'Économie Rurale)** a été créé en 1991 dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC). Il vise « à démontrer l'importance d'un soutien direct des initiatives collectives prises par des communautés locales, dans un processus de développement des zones rurales ». Le programme Leader est présent dans la Meuse depuis 1997. Il est porté, dans les territoires, par un groupe d'action locale (GAL) réunissant des partenaires publics et privés du territoire.

## UNE EVALUATION EN COOPERATION

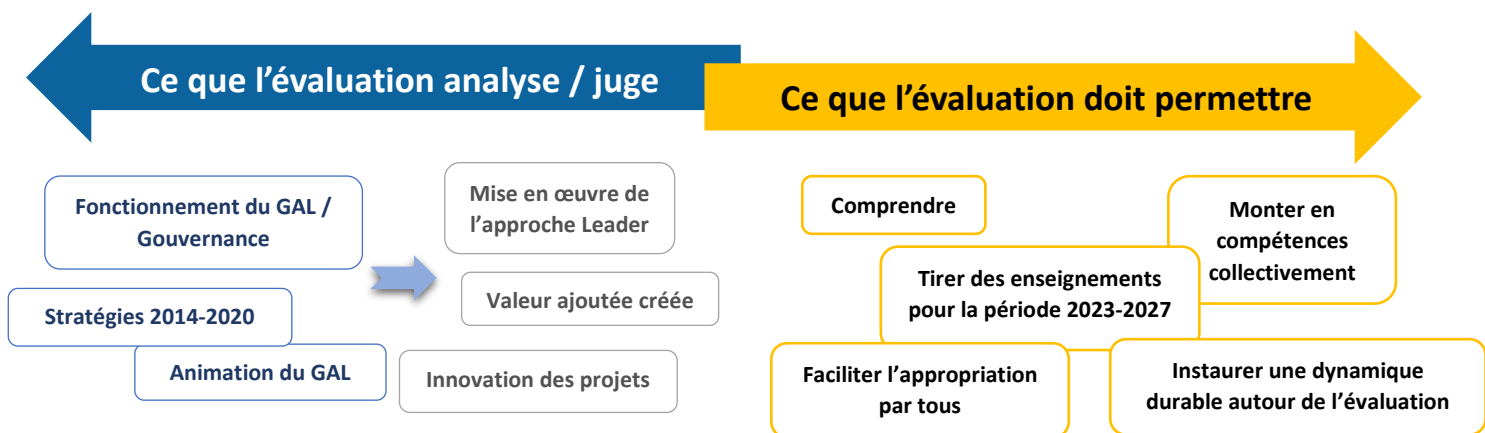


Les deux GAL ont pris la décision de réaliser une évaluation simultanée et commune. Les deux programmes LEADER présentent des attentes similaires en termes d'impacts sur le territoire. Dans une logique d'intégration et de synergie de l'action publique, les deux Pays ont fait le choix de mutualiser leurs moyens et leurs réflexions afin d'installer sur le long terme une dynamique de coopération.

## POURQUOI EVALUER ?

Les programmes européens comme LEADER sont évalués pour mesurer l'impact de l'action publique. Cette étude vise notamment à :

- Réaliser l'évaluation finale de leurs deux programmes LEADER ;
- Apporter des recommandations pour leur prochaine candidature de façon individualisée et commune ;
- Permettre aux acteurs des deux territoires de s'approprier la démarche d'évaluation et d'installer sur le long terme une dynamique croisée autour de l'évaluation.



## LES STRATEGIES LEADER DES GAL ET LES FICHES-ACTION DES PROGRAMMES

### Objectif « territoire numérique »

#### Pays de Verdun

- FA1. Veiller à une montée en compétences massive
- FA2. Accompagner les acteurs économiques dans la transition numérique
- FA3. Mettre en réseau les acteurs et les projets innovants du territoire
- FA3. Sensibiliser et communiquer
- FA4. Coopération
- FA5. Gestion, animation et évaluation

### Développement économique et transition énergétique

#### Pays Barrois

- FA1. Une économie verte structurée sur le Barrois
- FA2. Développement de la filière innovante sur l'éco rénovation et l'écoconstruction
- FA3. Mise en tourisme du Barrois
- FA4. Mise en réseau des acteurs
- FA5. Environnement attractif pour les entreprises
- FA6. Coopération
- FA7. Gestion, animation et évaluation

## LES MODALITES DE L'EVALUATION

De mars 2022 à octobre 2022 ont été réalisées les investigations suivantes :

Une **analyse documentaire** : pour recréer les logiques d'intervention par programme et par fiches-action

Un **bilan physico-financier** par programme et par fiche-action, afin d'en observer l'exécution

Des **entretiens** :

- 2 entretiens de cadrage avec chacun des GAL
- 17 entretiens auprès des acteurs dont 6 entretiens « communs » aux deux programmes
- Un questionnaire complémentaire adressé par les GAL aux acteurs des Comités (non interrogés lors des entretiens) : 12 répondants

Une **enquête** en ligne réalisé du 19/05 au 09/06 (3 semaines). 78 personnes interrogées pour 52 répondants (25 Pays de Verdun dont 20 questionnaires remplis entièrement / 27 Pays Barrois dont 14 questionnaires remplis entièrement).

Un **atelier** avec les membres du comité de pilotage de la mission d'évaluation, portant sur les recommandations à fournir dans le cadre de l'évaluation, le 4 juillet 2022.

Le renseignement du **tableau des indicateurs par GAL** regroupant les indicateurs communs à l'échelle de la région Grand Est

**3 réunions de Comité de pilotage** ont eu lieu, le 1<sup>er</sup> avril, le 22 juin et le 28 septembre

## LES QUESTIONS EVALUATIVES

**Pertinence** : Les objectifs de la stratégie LEADER sont-ils pertinents par rapport aux besoins ?

**Cohérence externe** : Les objectifs du programme LEADER sont-ils cohérents par rapport aux autres dispositifs et aux acteurs du territoire ?

**Cohérence interne** : Les actions LEADER prévues par le programme sont-elles cohérentes par rapport aux objectifs ?

**Efficacité** : Les résultats sont-ils à la hauteur des objectifs ?

**Efficience** : Les résultats sont-ils proportionnés aux ressources ?



Un questionnaire transversal : quelle est la valeur-ajoutée de LEADER ?

## LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES

### Les ressources humaines et financières dédiées aux programmes sont jugées satisfaisantes

L'investissement et les compétences techniques des équipes Leader et plus largement du Groupe d'Action Local (GAL), sont salués. L'animation et la gestion du programme sont reconnues par les porteurs de projets, 82% s'en disent « *tout à fait satisfait* », 12% « *partiellement satisfaits* » et 6% se déclarent « *neutres* ».

Les fiches-action des programmes présentent des niveaux de paiements différents et certaines sont relativement peu investies. Cependant, les **programmes avancent globalement à un bon rythme, qui correspond à l'échéancier d'avancement des conventions ou le dépasse dans certains cas.**

#### Le Pays de Verdun

Le taux de programmation est de 72,2% en juin 2022

Le taux de paiement du programme est de 35,9% en juin 2022

Le budget du programme s'établit à **1 909 119 €**.

#### Le Pays Barrois

Le taux de programmation est de 65,2% en juin 2022

Le taux de paiement du programme est de 41,2% en juin 2022

Le budget du programme Barrois s'établit à **1 782 355 €**.

### La comitologie et globalement la gouvernance des programmes sont perçues comme facilitantes.

Elles permettent le dépôt sécurisé des demandes de subvention. Cependant, une meilleure articulation entre les Comités techniques et les Comités de programmation pourrait s'établir ainsi qu'une ouverture des comités à d'autres partenaires, comme les associations notamment. Certaines sources de difficultés sont identifiées, « d'aspect administratif » ou de « règles de gestion ».

L'animation du programme favorise sur chaque territoire la mise en relation de différents types d'acteurs (financeurs, élus, EPCI, porteurs de projets, société civile...). Cela a permis de faire émerger et de soutenir des projets divers et innovants.

## LES RESULTATS DE L'ANALYSE

### La stratégie LEADER couvre bien les besoins identifiés sur le territoire et s'intègre aux projets de leur PETR (ou autres stratégies cadres)

Les deux programmes ont pour point commun d'identifier l'attractivité démographique et économique du territoire comme enjeu structurant de la stratégie LEADER.

Leurs thématiques propres sont bien rattachées à des besoins identifiés sur les territoires...

Pour le **Pays Barrois**, le programme recoupe les orientations stratégiques du projet de territoire, il est pluri-thématique.

A l'inverse, le programme du **Pays de Verdun**, est monothématique et s'intègre au projet de territoire via un focus stratégique sur le numérique.



## Le programme LEADER est bien repéré par les acteurs locaux. Leur mobilisation est importante mais demeure incomplète.

La **stratégie LEADER** apparaît bien pensée et le nombre ainsi que la diversité des acteurs mobilisés suffisants. La **démarche** n'est pas appropriée par tous les acteurs de la même manière. Les plus impliqués sont ceux qui maîtrisent le mieux la « philosophie LEADER » et qui se considèrent les mieux informés. Néanmoins, les investigations réalisées mettent en lumière une synergie inter-acteurs qui ne serait pas toujours optimale. Certains acteurs sont jugés manquant comme les associations .... Le programme est par ailleurs moins bien repéré par les acteurs privés.

- **Pays Barrois** : Des acteurs économiques mobilisés, mais une plus forte présence des entreprises souhaitée. Une stratégie parfois difficile d'appropriation pour certains acteurs
- **Pays de Verdun** : Un collège privé bien mobilisé dans les comités avec une stratégie numérique structurée. Une intégration des acteurs clés de l'écosystème numérique à poursuivre

## Les fiches-action des programmes constituent entre elles un ensemble cohérent et les projets soutenus produisent les effets attendus

Les fiches-actions au regard des objectifs globaux de chacun des programmes composent une unité entre elles. Les projets soutenus présentent une bonne adéquation avec les thématiques attendues et aucun effet « non anticipé » n'a été relevé.

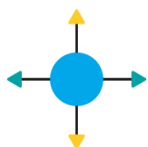
- Les projets sont bien répartis sur les territoires ... avec cependant une plus forte représentation des porteurs de projet dans des zones les plus urbanisées (Communauté d'Agglomération du Grand Verdun, Communauté d'agglomération Meuse Grand Sud...)
- Les porteurs de projets sont satisfaits des projets déployés : les objectifs sont atteints à 70% pour le Pays de Verdun (+25% partiellement), et à 64,3% pour le Pays Barrois (+14,3% partiellement)

**La démarche LEADER a un effet modéré sur la dynamique territoriale.** On constate une certaine longévité des projets après l'arrêt de LEADER ... mais sans que cela forme une dynamique sur tout le territoire (sur-représentation des zones urbanisées) ... et sans que cela crée ou pérennise des emplois.

## Les cofinancements sont connus et mobilisés ; mais cela reste à nuancer en fonction des porteurs de projets.

- Connaissance inégale du dispositif : les acteurs impliqués dans la démarche LEADER ont un coût d'entrée moindre en tant que porteur de projet (et peuvent avoir également plus facilement connaissance des cofinancements mobilisables)
- On constate un manque de lisibilité des cofinancements pour les acteurs privés

## LA VALEUR AJOUTEE LEADER



**La valeur ajoutée LEADER se traduit notamment par un renforcement des résultats.** Il apparaît que les projets auraient bénéficié à une population moins large, d'une moindre envergure. **LEADER apparaît tout de même comme un moyen de faire « plus » et/ou « plus vite »**, mais pas forcément de faire différemment. Les actions soutenues par LEADER ont bien fonctionné, et ont entraîné des effets positifs sur les territoires et notamment le développement de leur attractivité, qui est un objectif transversal et commun aux deux programmes.

## LES RECOMMANDATIONS POUR L'ELABORATION DU PROGRAMME 2023-2027

**N°1** : Favoriser la connaissance des programmes LEADER sur les territoires par une communication adaptée et « adaptable »

**N°2** : Encourager l'interconnaissance des acteurs et notamment des financeurs

**N°3** : Optimiser l'implication des acteurs dans les programmes, à tous niveaux (comitologie et porteurs de projets)